

Prologue

Qu'est-ce qu'une périphérie littéraire?

Nelly BLANCHARD et Mannaig THOMAS

Centre/périphérie: un couple conceptuel migrant

Le couple conceptuel centre/périphérie est apparu dans les années 1900¹ dans le domaine de la géographie et de l'économie. Dans les années 1960, sous l'angle de la critique de l'impérialisme et de la colonisation ce couple conceptuel a été adossé à l'idée de domination. Cette notion a ensuite été approfondie et nuancée en mettant en valeur la grande stabilité de ce type de relations, mais aussi la réversibilité possible du phénomène: « les centres et les périphéries peuvent changer² ».

Le rapport centre/périphérie n'est pas qu'un rapport spatial, n'est pas qu'un rapport au territoire, il est aussi un rapport à l'espace social et donc un rapport de pouvoir fluctuant dans le temps tel que décrit par Maurice Agulhon dans les *Lieux de mémoire*³. La dimension géographique, même si elle reste pertinente, semble se situer au second plan par rapport à la dimension sociale et ce, d'autant plus depuis la révolution numérique. Ainsi, ce n'est pas parce qu'on habite Paris que l'on se trouve au centre; ce n'est pas parce que l'on habite la petite commune de Pluzunet

1. On le doit notamment à Werner Sombart dans *Der moderne Kapitalismus*, publié en 1902, cf. LÉVY J., « Centre/Périphérie », LÉVY J. et LUSSAULT M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p. 141.

2. Par le sociologue américain Immanuel Wallerstein notamment, cf. LÉVY J., « Centre/Périphérie », *ibidem*, p. 142.

3. AGULHON M., « Le centre et la périphérie », NORA P. (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1992, tome III, p. 825.

dans les Côtes-d'Armor que l'on ne peut pas être journaliste pour *The Economist* à Londres. Le rapport centre/périphérie est donc aussi à comprendre dans le cadre de l'appartenance à des réseaux de centralité. Alain Reynaud⁴ explique la centralité dans une acception assez classique : c'est la concentration de population, de richesses, d'informations, de capacité d'innovation, de moyens d'action et enfin de pouvoirs de décision qui fait la centralité et par conséquent la dilution, voire l'absence de ces critères qui fait la périphérie.

Dans le domaine littéraire, les critères les plus décisifs pour nourrir ce pouvoir sont le fait d'être édité ou non, d'être édité par une maison plus ou moins prestigieuse, d'être donc plus ou moins bien diffusé, plus ou moins médiatisé, d'obtenir un prix (plus ou moins reconnu), d'être plus ou moins apprécié du lectorat et surtout de la critique littéraire, d'être reconnu et connaître ses pairs : en somme, ce que Pierre Bourdieu appelle les « innombrables actes de crédit qui s'échangent entre tous les agents engagés dans le champ⁵ ». La difficulté à mesurer la distance entre centre et périphérie dans le domaine littéraire vient du cumul de critères sociaux avec les représentations qui leur sont liées. Ainsi, par exemple, pour Pascale Casanova, Paris existe deux fois en tant que ville-littérature : « dans les représentations et dans la réalité des effets mesurables qu'elle produit⁶ ». Dès lors, s'outiller pour mesurer la distance entre centre et périphérie est d'autant plus difficile que cette distance est parfois exagérée, parfois fantasmée, assez peu souvent nuancée.

En étudiant les rapports Paris-Province, toujours dans *Les lieux de mémoire*, Alain Corbin montre bien que « la notion de province se fonde non pas sur l'analyse d'une différence, voire d'une inégalité, mais sur la perception d'une carence, d'un éloignement, d'une privation, celle de la capitale⁷ ». Se lamenter de n'avoir ni Shakespeare ni Victor Hugo bretons par exemple, illustre la force de cette représentation dans le domaine littéraire ; or, la perception de la littérature en négatif ne peut mener à une véritable analyse littéraire. Ce qui paraît davantage porteur d'éléments de compréhension, c'est l'analyse de la différence, voire de l'inégalité, mais surtout du rapport qui se joue sans cesse entre centre et périphérie dans leur réalité sociale comme dans leur dimension fantasmée. C'est donc la sociologie de la littérature – qui voit les textes comme des produits issus de personnalités dans des contextes sociaux particuliers – qui semble être l'outil le plus pertinent

4. REYNAUD A., *Société, espace et justice*, Paris, PUF, 1981.

5. BOURDIEU P., « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 89, septembre 1991, p. 23.

6. CASANOVA P., *La République mondiale des lettres*, Paris, Le Seuil, 2008 [1999], p. 47.

7. CORBIN A., « Paris-Province », *Les Lieux de mémoire*, *ibidem*, p. 777.

pour saisir ces enjeux. Cette manière de concevoir la littérature implique, comme l'explique Pierre Bourdieu, de renoncer au « fétichisme du nom du maître⁸ », au génie spontané de l'écrivain, ainsi qu'à l'autosuffisance littéraire⁹.

Dans le domaine littéraire, l'analyse en termes de théorie des champs permet de comprendre les différents types de relations¹⁰ entre les agents d'un même champ. Pour autant, toutes les littératures ne fonctionnent pas comme des champs autonomes. D'autres outils sont donc proposés par certains chercheurs pour l'analyse des littératures que l'on pourrait qualifier de non-autonomes : il s'agit notamment de l'analyse des réseaux. En effet, dans certains espaces littéraires non constitués en champ, la « difficulté à s'organiser sur les modèles du groupe ou de l'école, laiss(e) la place à des formes plus souples et plus floues d'apparement ou de structuration¹¹ ». L'identification de ces réseaux passe notamment par l'analyse de données relationnelles basées sur les différentes formes de sociabilité dans lesquelles sont engagés les auteurs et autres acteurs du domaine littéraire¹².

L'appropriation du concept centre/périphérie par la recherche en littérature permet de mettre en évidence des critères identifiant au moins trois types différents de périphéries littéraires, indépendants les uns des autres mais pouvant se cumuler :

– des critères sociaux : les productions littéraires écrites par des dominés ou par des minorités, comme la littérature ouvrière, la littérature écrite par des paysans, etc.

– des critères littéraires : la non-reconnaissance par des instances telles que la critique littéraire ou les maisons d'édition prestigieuses, la non-maîtrise des codes et la non-connaissance de la hiérarchie des genres, la non-autonomie du champ, etc.

8. BOURDIEU P., *Les Règles de l'art, Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Le Seuil, 1998 [1992], p. 376. Pierre Bourdieu emprunte cette expression à Walter Benjamin.

9. CASANOVA P., *op. cit.*, p. 33.

10. DOZO B.-O., *Mesures de l'écrivain. Profil socio-littéraire et capital relationnel dans l'entre-deux-guerres en Belgique francophone*, Liège, Presses Universitaires de Liège – Sciences Humaines, coll. « Situations », 2011, p. 59-64

11. Cf. ARON P. et VIALA A., *Sociologie de la littérature*, Paris, PUF, 2006, coll. Que sais-je?, p. 83 et DOZO B.-O., « Sociabilités et réseaux littéraires au sein du sous-champ belge francophone de l'entre-deux-guerres », *Histoire et Mesure*, XXIV-1, 2009, en ligne, p. 45 (<http://histoiremesure.revues.org/3887?lang=en>).

12. Dans le but de mieux analyser ces relations, plusieurs bases de données d'auteurs sont en cours d'élaboration. Par exemple, la base du CIEL pour les auteurs belges francophones (ciel.philo.ulg.ac.be/cielcms/default.aspx) ou la base du projet PRELIB recensant les auteurs de langue bretonne (Nelly Blanchard et Mannaig Thomas dans le cadre du CRBC : <http://www.univ-brest.fr/crbc>).

– un critère politique et/ou linguistique : la pratique littéraire en l'absence d'une organisation nationale et/ou dans le cadre d'une langue qui lui est attachée¹³. Il s'agit des littératures écrites dans des langues liées à des territoires qui n'ont pas d'organisation étatique (c'est par exemple le cas de la littérature de langue bretonne) ou des littératures écrites dans une langue dont un autre État a diffusé la norme (c'est par exemple le cas des littératures francophones en Belgique, en Suisse, en Afrique, au Canada, etc.)

En littérature, la seule approche sociale ne permet en effet pas de comprendre le rapport centre-périphérie. Ainsi, les auteurs de langue bretonne sont, tout au long de son histoire littéraire, le plus souvent, des nobles, des prêtres, de riches paysans, des enseignants, des journalistes ; ils appartiennent plutôt aux classes dominantes de la population, c'est donc la langue qu'ils emploient qui fait d'eux des auteurs périphériques.

La littérature de langue bretonne comme périphérie : un point de vue

Pour des raisons heuristiques, nous proposons de qualifier la littérature bretonne de périphérique afin de mesurer l'apport de cet éclairage dans la compréhension de son fonctionnement et de son histoire.

Une littérature en dépendance

Une relation inégale entre les littératures

La littérature de langue bretonne n'existe que dans la relation, certes d'intensité variable mais continue, avec le champ littéraire français, au sein de la nation française et dans divers contextes de diglossie britto-français. La relation de dépendance littéraire affirmée ici se base sur trois constats :

Tout d'abord, ce ne sont pas les événements qui se déroulent en Bretagne qui déterminent le développement de la littérature bretonne, mais les événements qui adviennent au niveau national et les décisions prises au sein de l'État français : le rattachement de la Bretagne au royaume de France par exemple n'a produit aucun effet dans le domaine littéraire de langue bretonne¹⁴. En revanche, la Révolution

13. DENIS B. et KLINKENBERG J.-M., *La Littérature belge. Précis d'histoire sociale*, Bruxelles, Éditions Labor, 2005, p. 19-24 ou CASANOVA P., *op. cit.*, p. 63.

14. Quelques auteurs bretons, tout en se sentant Bas-Bretons (c'est-à-dire originaire de la partie ouest de la Bretagne, autrement dit, la partie bretonnante), se sont au contraire tournés vers la France et ont écrit en français dans un but d'illustration de la langue française, comme par exemple Jucquel Rougeart. Cf. ROUGEART J., *Œuvres complètes (1578)*, édition critique par Catherine Magnien-Simonin, Paris-Genève, Droz, 1988.

française a provoqué la naissance d'un certain type de textes littéraires en breton (des chansons contre-révolutionnaires, par exemple), la Première Guerre mondiale a interrompu totalement la production littéraire bretonne, Mai 68 a déclenché une vague de textes engagés en breton¹⁵, etc.

Deuxième constat : il n'y a jamais eu d'auteurs bretonnants monolingues. Tous les auteurs connaissaient ou connaissent, en plus du breton, au moins le français, parfois aussi le latin ou d'autres langues. La situation de bi- ou multilinguisme sociolinguistiquement inégal, autrement dit de diglossie, qui caractérise ces auteurs a nécessairement eu des répercussions sur leur formation et leurs écrits.

Troisième constat : les auteurs de langue bretonne, qui sont aussi des lecteurs, ont des bibliothèques remplies d'ouvrages en langue française, leurs modèles appartiennent majoritairement au champ littéraire français. Par exemple, Théodore Hersart de La Villemarqué¹⁶ faisait partie des réseaux de centralité impliqués dans les institutions du pouvoir littéraire parisien de son époque, mais également dans des réseaux européens puisqu'il entretenait une relation épistolaire avec les frères Grimm¹⁷. Hervé Burel¹⁸ n'a jamais lu le *Barzaz-Breiz* de La Villemarqué ou les poèmes de François-Marie Luzel¹⁹, mais il a lu Eugène Sue²⁰. Pierre-Jakez Hélias n'a pas lu Yves-Marie-Gabriel Laouenan²¹, mais en tant que professeur de lettres classiques, il a puisé abondamment dans la culture gréco-latine, notamment pour son théâtre. Autrement dit, les bibliothèques des auteurs bretons ont en commun un fond d'ouvrages en français – et à une certaine époque en latin – bien plus qu'un fond d'ouvrages en breton.

15. Cf. THOMAS M., « La poésie engagée-enragée des écrivains de l'UDB (1967-1974) », PASQUIER R. et KERNALEGENN T (dir.), *L'Union démocratique bretonne. Un parti autonomiste dans un État unitaire*, Rennes, PUR, 2014, p. 187-202.

16. Noble de la région de Quimper né en 1815 et mort en 1895. Il est l'auteur du *Barzaz Breiz* publié en 1839.

17. Cf. par exemple PLÖTNER B., LAURENT D., LAUER B., *Jacob Grimm und Th. Hersart de La Villemarqué. Ein Briefwechsel aus der Frühzeit der Modernen Keltologie*, Kassel, Museum Kassel, s.d., et PLÖTNER B., « La correspondance entre Hersart de La Villemarqué et un savant allemand, Jacob Grimm », *La Bretagne Linguistique*, n° 6, Brest, CRBC, 1990, p. 7-44.

18. Paysan, originaire de Plouider, né en 1858 et mort en 1943. Il est l'auteur d'une autobiographie en 1905. Cf. *Histor eur famil eus Breis-izel / Histoire d'une famille de Basse-Bretagne*, manuscrit d'Hervé Burel ; établi, traduit et présenté par Nelly Blanchard, Morlaix/Brest, Skol-Vreizh/CRBC, 2011.

19. Collecteur de chants et contes populaires en breton, il est issu d'une famille paysanne aisée originaire de Plouaret. Il publie ses premières collectes à partir de 1868.

20. Cf. l'introduction de *Histor eur famil eus Breis-izel / Histoire d'une famille de Basse-Bretagne*, *ibidem*.

21. Officier de marine originaire de Loguivy-lès-Lannion, il est né en 1781 et mort en 1862. Il est l'auteur du premier roman historique en breton connu à ce jour. Cf. LAOUËNAN Y. M. G., *Kastel Ker Iann Koatanskour / Le château de Kerjean Coatanscour*, Brest, CRBC, 2004.

Cette porosité entre les littératures s'observe dans les pratiques littéraires et prend la forme d'un déséquilibre dans les relations entre espaces littéraires, les transferts culturels²² se réalisant presque toujours dans le même sens²³, des « grandes » littératures vers les espaces littéraires périphériques, comme dans le cas breton où les influences se font à sens unique, surtout de la littérature religieuse en latin à une certaine époque, puis française – mais parfois aussi allemande ou anglo-saxonne – vers la littérature bretonne. Ce type de relation déséquilibrée étant structurel, les littératures périphériques qui dépendent d'un même champ central ne nourrissent que très peu de relations entre elles²⁴, tout en connaissant un développement parallèle dû à la similitude de leur rapport au centre²⁵.

L'une des autres manifestations de ces relations dissymétriques est le décalage temporel qui se produit dans l'adoption par la périphérie de certains genres, de certaines esthétiques ou thématiques²⁶. Ce transfert se caractérise souvent par une souplesse dans l'imitation liée à une maîtrise partielle des codes littéraires, par un maintien plus long de certains genres, thèmes ou esthétiques et par la synthèse souvent inconsciente de divers apports au sein d'un même texte, ce qui les rend parfois indéchiffrables par l'appareil critique et les outils méthodologiques de la littérature française²⁷. Les mystères bretons de la période « gothique », entre 1450 et 1600 environ²⁸ ou la diffusion multiséculaire de *Buez ar Saent / La vie des Saints*, publiés pour la première fois en 1752 et réédité plus d'une vingtaine de fois jusqu'au début du xx^e siècle, illustrent par exemple les caractéristiques de souplesse d'adaptation, de décalage temporel et de longévité. On retrouve par exemple la synthèse ou le télescopage des influences lorsque l'on est confronté à la difficulté

22. Sur le concept de transfert culturel, cf. WERNER M., « Transferts culturels », MESURE S. et SAVIDAN P. (dir.), *Le Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF, 2006, p. 1175-1177 ou JOYEUX B., « Les transferts culturels, Un discours de la méthode », *Hypothèses*, 1/2002, p. 149-162 (www.cairn.info/revue-hypotheses-2002-1-page-149.htm).

23. DENIS B. et KLINKENBERG J.-M., *op. cit.*, p. 36-37.

24. L'influence, au xix^e siècle, du Félibrige (domaine occitan) sur une partie des auteurs bretons ou, au xx^e, l'influence des auteurs créoles de la négritude, des poètes algériens ou occitans des années 1960 sur les poètes engagés des années 1970 en Bretagne, ne se fait que par un passage préalable par le centre (la publication par une maison d'édition parisienne, P.-J. Oswald par exemple, la reconnaissance nationale de Césaire ou Senghor, etc.), cf. THOMAS M., « La poésie engagée-enragée des écrivains de l'UDB (1967-1974) », *L'Union démocratique bretonne. Un parti autonomiste dans un État unitaire*, *ibidem*.

25. DENIS B. et KLINKENBERG J.-M., *op. cit.*, p. 34.

26. DENIS B. et KLINKENBERG J.-M., *op. cit.*, p. 36-37. Il serait sans doute également intéressant, *a contrario*, de voir ce que la périphérie ne s'approprie pas et pourquoi.

27. DENIS B. et KLINKENBERG J.-M., *op. cit.*, p. 52-53.

28. LE BERRE Y., *Entre le riche et le pauvre, La littérature du breton entre 1450 et 1650*, Brest, Emgleo Breiz, 2012, p. 81-82, 242, 286.

de définir certains textes bretons : qu'est-ce que le *Barzaz-Breiz* ? Une collecte de chants populaires ? Une fiction ? Un roman historique ? Une épopée ? Qu'est-ce que *Le Cheval d'orgueil*²⁹ ? Un texte ethnographique ? Une autobiographie ? Qu'est-ce que *Histor eur familh euz Breiz-Izel*³⁰ d'Hervé Burel ? Un récit familial ? Une autobiographie ? Un mystère à la mode du XIX^e siècle ? Un pamphlet politique déguisé en autobiographie ?

Enfin, cette souplesse dans l'appropriation prend parfois la forme d'originalités ou d'interprétations singulières³¹. Les exemples suivants en témoignent : l'autobiographie du « nous³² », la forte valorisation de la littérature orale au travers d'imposantes publications de collectes³³, le théâtre à la fois symboliste et mythologiste de Tanguy Malmanche³⁴, ou encore les alexandrins autobiographiques de Jean Conan³⁵.

La non-autonomie de la littérature bretonne

Outre le système de relations non réciproques qui lie la littérature bretonne à d'autres espaces littéraires, la littérature bretonne connaît un autre type de dépendance : elle n'est pas autonome vis-à-vis des sphères religieuse, politique ou économique, par exemple. La subordination de l'activité littéraire en breton à l'objectif de propagande religieuse est la plus ancienne des symbioses du genre. La difficulté qu'éprouvent les historiographes et critiques du domaine breton à effectuer un tri entre les textes relevant du religieux et les textes relevant du littéraire montre l'absence de frontière nette. Ainsi, entre un livre de catéchisme, la *Vie des Saints*, un cantique, une chanson contre-révolutionnaire, un roman contre-révolutionnaire, etc., où fixer la limite ? Doit-on considérer tous ces textes comme littéraires ? Ou

29. HÉLIAS P.-J., *Le Cheval d'orgueil*, Paris, Plon, 1975, coll. Terre humaine.

30. BUREL H., *Histor eur familh euz Breiz-izel / Histoire d'une famille de Basse-Bretagne*, *ibidem*.

31. Tout comme les sculpteurs sur pierre de Basse-Bretagne qui ont créé un style unique en adaptant la technique de la sculpture sur bois au seul matériau qu'ils avaient sous la main.

32. LE BERRE Y, « L'écriture autobiographique en breton », COUROUAV J.-F. (dir.), *L'Autobiographie et les langues de France*, Carcassonne, Garac/Hésiode, 2010, p. 73-92.

33. On peut penser par exemple aux collectes de chants et de contes réalisées pendant une vingtaine d'années par le folkloriste François-Marie Luzel. Cf. LUZEL F.-M., *Gwerziou Breiz-Izel, Chants populaires de la Basse-Bretagne*, Paris, Édouard Corfmat, 1868-1874, en deux volumes ou *Soniou Breiz-Izel, Chansons populaires de la Basse-Bretagne*, Paris, Émile Bouillon, 1890, en deux volumes. Sur son travail de collecte, cf. MORVAN F., *François-Marie Luzel, Enquête sur une expérience de collecte folklorique en Bretagne*, Rennes, Terre de brume-PUR, 1989.

34. On peut penser notamment aux pièces *La Maison de cristal* (inédiée) et *Gurvan ar marc'hek estrañjour* (1923) qui font l'objet de recherches en cours.

35. Cf. l'introduction à l'ouvrage, CONAN J., *Les Aventures du citoyen Jean Conan de Guingamp / Avanturio ar c'itoyen Jean Conan a Voengamb*, Morlaix, Skol-Vreizh, 1990.

tous les exclure de la littérature bretonne, sachant que jusqu'au XIX^e siècle, environ 70 % des auteurs sont des membres du clergé ou des instituteurs catholiques³⁶ ? Si un critère doit être choisi pour opérer un tri, doit-il être d'ordre générique, esthétique ou discursif ?

D'autre part, la dépendance au politique (non pas seulement à des questions politiques, mais aussi à des instances politiques) s'est manifestée plus tardivement. Trois phases se distinguent à ce sujet : tout d'abord, la période révolutionnaire qui a entraîné la traduction d'un grand nombre de textes afin d'inculquer à la population ses nouveaux droits et devoirs. Puis on note la production littéraire militante pendant la Seconde Guerre mondiale, sous la stimulation des forces d'occupation allemande³⁷. Il faut ensuite attendre les années 1980 et, de manière plus intensive, les années 2000 pour voir les instances politiques décider de prendre en main l'avenir de la littérature bretonne. Cette prise en main s'est faite par la mise en place, dans un projet global de politique linguistique visant la promotion de la langue bretonne, de subventions publiques à l'édition en langue bretonne³⁸ et d'un programme³⁹ rendant la littérature bretonne visible et aisément identifiable⁴⁰.

Les raisons de la non-autonomie du champ littéraire breton sont multiples. On peut entre autres mentionner la diglossie britto-française qui depuis deux siècles a fait du breton une langue surtout paritaire⁴¹ – c'est-à-dire la langue des relations

36. LE BERRE Y., *La Littérature de langue bretonne. Livres et brochures entre 1790 et 1918*, Brest, Ar skol vrezoneg – Emgleo Breiz, 1994, vol. 2, p. 477-479.

37. Cf. CALVEZ R., *La Radio en langue bretonne, Roparz Hemon et Pierre-Jakez Hélias : deux rêves de la Bretagne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes – CRBC, 2000 et BLANCHARD N., *Un agent du Reich à la rencontre des militants bretons : Leo Weisgerber*, Brest, Brud Nevez, 2003, coll. Leoriou bihan.

38. Actuellement, le Conseil régional de Bretagne subventionne à hauteur de 50 % du prix HT l'édition d'un ouvrage en breton ou en gallo (plafond à 3 000 euros) ; 25 % pour l'édition d'un livre bilingue (plafond à 1 500 euros). Le Conseil général du Finistère subventionne à hauteur de 20 % l'édition d'un livre en breton pour la jeunesse (10-14 ans) avec un plafond à 3 000 euros ; à 30 % la traduction d'un ouvrage en breton (plafond à 1 000 euros).

39. Sur ce point, en général, cf. DENIS B. et KLINKENBERG J.-M., *op. cit.*, p. 53-55. Un essai programmatique avait déjà été tenté par Charles de Gaulle en 1864, dans plusieurs articles de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, appelant à « la mobilisation des représentants actuels de la race celtique ». Cf. LE BERRE Y., « La littérature du breton : mère abusive et fille indigne de la littérature française », *Qu'est-ce que la littérature bretonne*, *op. cit.*, p. 26.

40. Ainsi est apparue l'idée qu'il faut que soient aujourd'hui écrits en breton des romans policiers, des autofictions, des livres pour la jeunesse, de la « littérature pour filles », etc. Cf. THOMAS M., « Une littérature en dépendances. La littérature de langue bretonne 2000-2010 », *La Bretagne Linguistique*, n° 18, Brest, CRBC, 2014, p. 177-203.

41. LE DÛ J. et LE BERRE Y., « Parité et disparité : sphère publique et sphère privée de la parole », *La Bretagne Linguistique, Actes du colloque Badume, Standard, Norme. Le double jeu de la langue*, n° 12, Brest, CRBC, 1996, p. 7-25.

de proximité, qu'elles soient amicales ou familiales, alors que le français occupe le registre de l'officialité –; le fait que les bretonnants ont appris à lire et à écrire en français, et ne sont pas lettrés dans leur langue maternelle; le rejet des formes linguistiques paritaires par certains promoteurs de la langue et de la littérature bretonnes, ce qui n'a pas favorisé l'adhésion des bretonnants aux projets littéraires; le support linguistique breton qui pose aujourd'hui de manière accrue la question de la lisibilité des textes. On peut également signaler des critères plus généraux, caractéristiques des littératures périphériques, comme le volume restreint de la production, un lectorat trop peu nombreux, une faible institutionnalisation et une faible organisation du domaine, l'absence d'œuvres fondatrices offrant des valeurs communes⁴²... Enfin, et de manière générale, il semble que les conditions d'autonomisation de ce que l'on nomme les « grands » champs littéraires aient reposées sur un socle extra-littéraire cumulant une langue territorialisée et une nation prenant la forme d'un État, ce qui n'est pas le cas du domaine breton.

Distance et distanciation : deux périodes de l'histoire d'une littérature périphérique

L'espace périphérique : période de réplique de modèles

Le concept de périphérie appliqué à l'histoire de la littérature bretonne permet de distinguer deux grandes périodes. La première période court de 1350 à 1830 environ. Il va de soi que les productions littéraires évoluent grandement entre ces deux dates, toutefois, un élément caractérise cette période : aucune revendication de type national n'y apparaît. La Bretagne, la langue et le peuple bretons ne sont jamais des sujets littéraires. Les textes sont certes écrits en breton (langue de 98 % de la population de la Basse-Bretagne), les histoires racontées peuvent se passer ou non en Bretagne, les noms de personnes peuvent être bretons, mais la Bretagne y est simplement un décor, pas une identité.

Pendant toute cette période, il y a certes centralisation des pouvoirs réels et symboliques au niveau national, mais pas de forte institutionnalisation touchant l'ensemble de la population. On assiste davantage à la diffusion de standards culturels. La périphérie littéraire bretonne n'est donc périphérique que par la langue qui en est le support – qui n'est connue et pratiquée que par les Bas-Bretons – et par sa situation géographique excentrée qui fait que, à l'époque, de Basse-Bretagne, on ne se rendait pas facilement et rapidement à Rennes, à Paris ou à Rome, et l'on ne se procurait pas facilement sur place d'ouvrages manuscrits ou édités. L'économie

42. DENIS B. et KLINKENBERG J.-M., *op. cit.*, p. 40.

des échanges culturels se faisait davantage par répliques – plus ou moins fidèles – de modèles ou de répliques de modèles, dont les épïcêtres étaient Rome et Paris, mais pouvant être passés par Lyon, Angers, Nantes, Rennes, Quimper, le château d'untel ou de tel autre, etc.

Le positionnement périphérique : période de refus du système

La Révolution française et l'instauration de la République ont eu des conséquences importantes, bien qu'indirectes, sur l'histoire de la littérature bretonne. Ce nouveau régime politique s'accompagne de l'entrée dans un modèle systémique d'établissement et de diffusion de normes par le truchement d'un renforcement institutionnel (armée, école, justice, etc.), institutionnalisation qui n'est sans doute pas étrangère à l'autonomisation du champ littéraire français à la même époque. C'est en effet entre 1830 et 1850 que Pierre Bourdieu⁴³ et Alain Viala⁴⁴ bornent cette phase d'autonomisation ou de consécration de la littérature française qui se constitue alors comme champ autonome indépendant du politique. En se définissant, ce champ fixe aussi ses frontières littéraires, autrement dit ses contenus et ses périphéries : il inclut et il exclut. Avant cette phase d'autonomisation, les auteurs bretons ne devaient se sentir ni dans ni hors du champ littéraire puisque celui-ci n'était pas véritablement constitué. Or, lorsque la France se définit comme nation (en intensifiant l'unification linguistique, par exemple) et que le champ littéraire français définit ses valeurs et ses codes, ceci déclenche, en Bretagne notamment, des réflexions sur la question nationale, la question linguistique et la question littéraire. Dès lors, la littérature bretonne entre dans une période d'auto-définition qui se caractérise par un essai de singularisation⁴⁵, une réflexion narcissique⁴⁶ ou encore une attitude combative⁴⁷, selon la manière dont on voudra la qualifier. Théodore Hersart de La Villemarqué a joué un rôle décisif : noble breton intégré dans un certain nombre de réseaux littéraires et intellectuels parisiens et percevant donc bien les enjeux de son époque, il est, par la publication de son *Barzaz-Breiz*,

43. BOURDIEU P., *Les Règles de l'art*, *op. cit.*, p. 104-105.

44. VIALA A., « Pour une périodisation du champ littéraire », MOISAN C. (dir.), *L'Histoire littéraire. Théories, méthodes, pratiques*, Québec, PU de Laval, 1989, p. 93-103.

45. Terme employé par DENIS B. et KLINKENBERG J.-M., *op. cit.*

46. Terme employé par LE BERRE Y., « La littérature du breton : mère abusive et fille indigne de la littérature française », *op. cit.*, p. 15.

47. Terme employé par CASANOVA P. (dir.), *Des littératures combattives. L'internationale des nationalismes littéraires*, Paris, Raisons d'agir, 2011.

mais aussi dans ses essais, le premier à faire apparaître la notion même de littérature bretonne et à la confronter à l'histoire de la littérature française⁴⁸.

Une fois le premier balisage posé (par Brizeux, Souvestre ou La Villemarqué, notamment⁴⁹), l'histoire de la littérature bretonne est alors posée en termes, non plus de distance, mais de distanciation, c'est-à-dire qu'il s'agit de positionner plus ou moins loin le curseur du combat pour l'affirmation de l'existence d'une entité distincte, qu'elle soit nationale, linguistique ou littéraire. Alors que la littérature française, en prenant son autonomie, cesse d'avoir pour rôle de définir la nation et proclame son existence pour elle-même⁵⁰, les littératures qu'elle a contribué à périphériser constituent l'un des éléments définitoires de ces nations en devenir.

En termes de fonctionnement, cette période « combative » se caractérise notamment par la présence épisodique de traductions en français de textes bretons alors que la période précédente n'en connaissait pas, par l'édition des premières histoires de la littérature bretonne⁵¹, par la spécialisation de certaines maisons dans l'édition en langue bretonne⁵² et parfois aussi dans l'édition de revues littéraires⁵³. Il s'agit de devenir lisible, visible, autoréflexif et, parallèlement, de tendre vers la structuration d'un pseudo-champ dans un contexte sociolinguistique de chute brutale du nombre de locuteurs et un contexte glotto-politique de reconquête sociale de la langue bretonne.

48. LA VILLEMARQUÉ, « La langue et la littérature celtiques sont-elles entrées comme éléments dans la formation de la langue et de la littérature de la France? (1835) », présenté et annoté par Jean-Yves Guiomar dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, CXVII, 1988, p. 61-93.

49. Cf. BLANCHARD N., « Fiction et fonctions de la Bretagne au XIX^e siècle », LE PAGE D. (dir.), *11 questions d'histoire qui ont fait la Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2009, p. 289-309.

50. DENIS B. et KLINKENBERG J.-M., *op. cit.*, p. 31-32.

51. Sur la constitution de la notion de littérature bretonne, cf. LE BERRE Y., « La littérature du breton : mère abusive et fille indigne de la littérature française », *op. cit.* Le premier essai de classement des auteurs bretons, dans un ensemble plus vaste de recensement des gens de lettres de Bretagne, est le produit de MIORCEC DE KERDANET D.-N., *Notices chronologiques sur les théologiens, jurisconsultes, philosophes, artistes, littérateurs, poètes, bardes, troubadours et historiens de la Bretagne depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours*, Brest, Michel, 1818. Yves Le Berre montre également le rôle décisif de La Villemarqué dans l'apparition de cette notion. Ce n'est que plus tardivement que seront publiées des histoires littéraires plus classiques : RUDEL Y.-M., *Panorama de la littérature bretonne des origines à nos jours*, Rennes, Imprimerie bretonne, 1950 ; GOURVIL E., *Langue et littérature bretonnes*, Paris, PUF, 1952, coll. Que sais-je? ; et ABEZOEN, *Istor lennegezh vrezhonek an amzer-vremañ*, Brest, Al Liamm, 1957. Il faudra attendre la création des CAPES de langues régionales (1985) pour qu'une caractérisation plus pointue et une véritable critique littéraire se développent.

52. La base de données constituée dans le cadre du projet PRELIB permet de constater qu'au XIX^e siècle, sur environ 75 maisons d'édition publiant notamment en langue bretonne, dix se distinguent par un volume de plus de dix ouvrages publiés en breton.

53. La première revue littéraire mensuelle est *Gualarn*, éditée de 1925 à 1944.

Un point de vue généralisable ?

Nous avons choisi de réunir dans ce volume des réflexions et analyses de chercheurs travaillant sur des corpus littéraires différents, voire dans des disciplines différentes, de multiplier ainsi les études ciblées sur des domaines littéraires auxquels tous les lecteurs n'ont pas accès, afin de tenter de répondre aux questions suivantes : est-il pertinent d'observer certaines littératures, certains auteurs, certains genres comme périphériques ? Le concept de périphérie littéraire permet-il à la fois d'englober plusieurs types de situation et d'extraire de grandes lignes valables au-delà des cas particuliers étudiés ? Le point de vue proposé est-il généralisable ?

Dans cette optique, nous avons agencé les contributions en deux grands volets. Le premier s'attache à la définition de la périphérie littéraire et le deuxième à son fonctionnement. Quatre chapitres se succèdent, abordant ce qui fait la périphérie, examinant les enjeux de la dialectique centre-périphérie dans le domaine littéraire, illustrant la singularité de ce type de productions, et mettant en lumière les spécificités de la structuration périphérique.

En plus de ces deux volets, et en guise de ponctuation et de témoignage, nous soumettons au lecteur les paroles de trois auteurs que nous avons invités autour d'une table ronde, lors du colloque brestois de mai 2013, afin de nous faire partager quelques parcelles de leurs pratiques d'écriture. Ces auteurs se rattachent tous trois au troisième type de périphérie décrit ci-dessus car ils écrivent dans des langues qui ne sont pratiquées que par une partie de la population des territoires auxquels elles sont liées (l'irlandais, le breton et le corse) ; des langues se trouvant actuellement dans une situation sociolinguistique défavorable caractérisée par un nombre de locuteurs quotidiens en diminution. Ces voix sont celles de :

– DERRY O'SULLIVAN⁵⁴, poète écrivant en irlandais. Il est né à Cork (Irlande) en 1944 et vit à Paris depuis de nombreuses années. Il a entre autres publié le poème « Marbhghin 1943 : Glaoch ar Limbó (do Nuala MacCarthy⁵⁵) », poème traduit en français par Pierre-Yves Lambert sous le titre « L'enfant mort-né, 1943 : appel aux Limbes pour Nuala McCarthy », et traduit en anglais par Kaarina Hollo sous le titre « Stillborn 1943 : Calling Limbo (For Nuala McCarthy) », traduction ayant obtenu le Stephen Spender Prize à Londres en 2012.

54. Ses interventions seront précédées du sigle DOS dans les pages suivantes.

55. Dans *Cá bhfuil do Iúdas?*, Dublin, Coiscéim, prize-winning collection, 1987.

– YANN-FULUB DUPUY⁵⁶, auteur de romans et nouvelles en breton. Il est né en 1965, publie surtout chez An Alarc'h et a obtenu des prix littéraires bretons : en 2005 pour le roman *Penn ar veaj*⁵⁷ et en 2007 pour le roman policier *Ar gariadez vaen*⁵⁸. Il est également l'auteur d'une autobiographie *Par dibar*⁵⁹ et d'un recueil bilingue de nouvelles, *Ar Roc'h - Le Roc*⁶⁰.

– ALANU DI MEGLIO⁶¹, poète de langue corse. Il est né à Marseille en 1959 et vit à Bonifacio. Il a notamment publié chez Albiana (Ajaccio) les recueils *Migraturi* (2004) et *Vaghjimi spizzati* (2009), recueils traduits par François-Michel Durazzo, sous les titres *Migratures* (2007) et *Miettes d'automne* (2011). Al Manar, l'éditeur des traductions françaises, fait le choix d'éditions illustrées : le recueil *Migratures* comporte notamment des encres de Julius Baltazar.

56. Ses interventions seront précédées du sigle YFD dans les pages suivantes.

57. DUPUY Y.-F., *Penn ar veaj*, Laz, Keit Vimp Bev, 2005.

58. DUPUY Y.-F., *Ar gariadez vaen*, Lannion, An Alarc'h, 2007.

59. DUPUY Y.-F., *Par dibar*, Lannion, An Alarc'h, 2006.

60. DUPUY Y.-F., *Ar Roc'h - Le Roc*, Lannion, An Alarc'h, 2009.

61. Ses interventions seront précédées du sigle ADM dans les pages suivantes.